

Office fédéral des transports  
3003 Berne  
[info@afwa@seco.admin.ch](mailto:info@afwa@seco.admin.ch)

Lausanne, le 25 mars 2019

## **Consultation sur les prestations de mobilité multimodales**

Madame, Monsieur,

La Fédération romande des consommateurs (ci-après : la FRC) vous remercie de l'avoir associée à la consultation susmentionnée et vous prie de trouver ses commentaires ci-dessous.

Si la FRC soutient l'idée d'améliorer les prestations de mobilité multimodale, notamment par une meilleure ouverture des données, nous nous montrons très sceptiques à l'idée d'intégrer des intermédiaires privés dans le réseau de transports publics. Des risques sur la perte de contrôle des autorités sur le système de transport publics pourraient apparaître tout comme des problèmes de financement puisqu'une partie des dépenses des usagers sortiraient du réseau public. Les bénéfices pour les consommateurs semblent également peu clairs. Le Conseil fédéral est très vague et ne détaille pas les avantages pour les consommateurs et surtout ce qui empêche une entreprise de le faire déjà maintenant. Sachant qu'il est déjà possible aujourd'hui pour une entreprise privée de proposer des billets combinés (billets de concert avec transports publics inclus par exemple) ou même de créer des applications de vente de billet à prix réduit (l'application du TCS par exemple), il est difficile de comprendre pourquoi il serait nécessaire de déréguler un secteur qui fonctionne bien grâce à sa bonne gouvernance et qui permet d'ores et déjà des offres de mobilité multimodales. Au cas où l'intégration des intermédiaires privés devait être maintenue, nous nous inquiétons de la possibilité de pratiquer des prix plus élevés que ceux qui auraient été décidés par les entreprises de transports publics. Nous demandons que les prix des tarifs ne puissent pas être plus élevés que ceux décidés par les communautés tarifaires ou le service direct. Surtout nous nous opposons totalement à la liberté laissée aux intermédiaires privés de pratiquer la tarification dynamique (prix différent selon l'heure). La FRC s'est déjà opposée à ce projet et il ne serait pas acceptable que le secteur privé puisse faire passer ce concept par la petite porte, ce qui forcerait ensuite les entreprises de transports publics à faire de même. D'ailleurs, cette possibilité rendrait les prix peu transparents et difficilement comparables, ce qui va à l'encontre de l'universalité du service public.

En outre, nous tenons à afficher notre attachement à la protection des données dans ce projet. Nous nous réjouissons que le projet et son message mettent également en avant cet aspect. De la même manière, il est essentiel de garantir aux usagers de pouvoir continuer de voyager de manière anonyme. Mais surtout que cet anonymat ne soit pas un frein à l'utilisation de services ou que la prestation soit plus chère si un usager veut rester anonyme. La protection de la vie privée doit être la base qui prévaut et un usager doit être libre de choisir, par exemple, d'activer lui-même la

réception de services personnalisés. Les principes de la minimisation de la collecte et de la proportionnalité du traitement doivent être au centre de toutes innovations dans les transports. Si des intermédiaires privés peuvent avoir accès à certaines données personnelles, ces données ne doivent pas pouvoir être croisées et utilisées à d'autres fins que pour l'utilisation du service. Par exemple, si Google/Facebook devenaient des prestataires pouvant vendre des billets, ils ne devraient pas pouvoir utiliser ces informations pour affiner le profil de l'utilisateur et lui proposer des publicités ciblées.

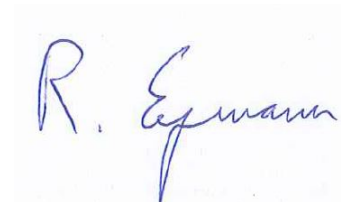
Si ces principes semblent plutôt bien pris en compte dans le message, nous demandons d'ajouter un élément qui nous semble très important : lors de la mise en œuvre de la loi par les entreprises de transport, nous demandons que le Préposé fédéral à la protection des données (ou subsidiairement le Préposé cantonal) soit systématiquement consulté et que son avis soit contraignant s'il constate un traitement problématique.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fédération romande  
des consommateurs



Sophie Michaud Gigon  
Secrétaire générale



Robin Eymann  
Responsable politique économique